

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Relevé de conclusions du 21 février 2019

Séance plénière :

1. Informations du Vice-Président
2. Approbation des relevés de conclusions des séances de la CFVU du 13 décembre 2018 et du 24 janvier 2019
3. Point d'avancement de la campagne d'autoévaluation des mentions de diplômes
4. Présentation BiBoard : outil dynamique de suivi des effectifs et des indicateurs de réussite et d'insertion professionnelle
5. Etudes
 - 5.1. Présentation du projet d'arrêté relatif au calendrier des admissions et inscriptions 2019-2020
 - 5.2. Approbation de la création du parcours *Managerial Economics for International Markets* en L3 au sein de la mention Economie Gestion
 - 5.3. Approbation de la création du DU International Business
 - 5.4. Approbation de la création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique
 - 5.5. Approbation de la création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master de la Faculté de Droit
 - 5.6. Présentation de la suppression du parcours *Formation de Formateurs en Français Ecrit (3FE)* en M2 au sein de la mention Didactique des langues
 - 5.7. Approbation du règlement des études du DAEU SONATE
6. Vie étudiante
 - 6.1. Présentation et approbation de la proposition d'attribution du FSDIE
7. Questions diverses

Lors de la séance, les points n'ont pas été présentés dans l'ordre indiqué sur la convocation. L'ordre du jour du relevé de conclusions correspond au déroulement de la séance.

Collège A : Professeurs et personnels assimilés

	Présent	Excusé	Procuration à
Valérie CHANAL			Jean-Luc REBOUD
Sylviane HENNEBICQ	X		
Thierry MENISSIER			
Patrice MORAND			
Jean-Luc REBOUD	X		
Dominique RIEU			Jacky CUVEX-COMBAZ
Michèle ROMBAUT			Patricia LADRET
Philippe SALTEL		X	
Romain TINIÈRE	X		
Jean-Gabriel VALAY			Romain TINIÈRE

Collège B : Autres enseignants et personnels assimilés

	Présent	Excusé	Procuration à
Delphine ALDEBERT-MORIN		X	
Viviane CLAVIER			Virginie ZAMPA
Christian DEPRET			
Stéphane DEVISMES			
Charlotte DISLE			
Pierre GILLOIS			
Patricia LADRET	X		
Geneviève NOUYRIGAT			Séverine RUSSET PENKETH
Séverine RUSSET PENKETH	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels IATOS

	Présent	Excusé	Procuration à
Christine CHAUBET	X		
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Isabelle DELHOTEL			Cédric LAURENT
Cédric LAURENT	X		
Pierre-André PICHON	X		
Pascale ROBERT			Pierre-André PICHON

Collège D : Etudiants

Etudiants titulaires	Présent	Etudiants suppléants	Présent
Alice ALTINKAYNAK		<i>En attente</i>	

Salomé BURGET	X	Théo MAURETTE	
Gregor DAVID		Emilie LEROUX	
Elise DECEUNINCK	Procuration à Marion BOUTET	Paul COLLEMARE	
Maelys FAURE	X	Gautier DAVRAINVILLE SIMONATO	
Lucie FAYOLLE		Manon MOUTENET	
Claire HAUET		Victorine GIRARD	X
Julien HINGANT		Loïc RAMPHORT	
Mohamed KALAAJI		Maram LAKHNECH	
Karin KAMALANAVIN	X	Melina M'BOMA	
Monsséf MAKHLOUF	X	Amalie WADEL	
Pierre MARTIN		Emmanuelle CORSON	
Marie MAZENOT	X	Alexis WARRET	
Guillaume OLMO		Nathalie PHUNG	
Martin OUDART		Marion BOUTET	X
Hugo PRAT-CAPILLA		Reda TAMTAM	
Laetitia RAFFIN		Maria GOUVEIA DA CUNHA	
Nelly ROCHAS		Alexis ROSSET	
Clément TICHON	Excusé	Flora L'HERRON	
Ambre TOUPET		Carla LOPES DOS SANTOS	
Personnalités extérieures			
Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
Bénédicte CORVAISIER	Excusée	Grégory VIAL	
Alain MATTONE	Procuration à Sylviane HENNEBICQ	Jean-Claude COVIAUX	
Catherine BOLZE		Nathalie BERANGER	
Bernard CARTOUX			
Mireille JACOMINO	Excusée		
Invités permanents			
		Présent	Excusé
Lise DUMASY	Présidente du Conseil académique		X
Patrick LEVY	Président de l'UGA		X
Pascal LOUVET	Vice-président du conseil d'administration		X
Éric SAINT-AMAN	Vice-président Recherche		X
Jérôme GENSEL	Vice-président Relations territoriales et internationales		X
Henri BENOIT	Vice-président Systèmes d'information		X
Marie-Christine BORDEAUX	Vice-présidente Culture, culture scientifique et technique		X
Konstantin PROTASSOV	Vice-président Ressources et développement		X

Christophe RIBUOT	Vice-président Ressources humaines, politique sociale et handicap		X
Grégoire FEYT	Vice-président Relations avec le territoire		X
Marc ODDON	Vice-président en charge de la formation continue	X	
Joëlle AUBERT	Vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle		X
Marc GANDIT	Chargé de mission « Vie étudiante »	X	
Mohammed MHAMDI-ALAOUI	Chargé de mission « Handicap et accessibilité »		X
José LABARERE	Chargé de mission « Santé »		X
Isabelle OLIVIER	Chargée de mission « Auto-évaluation HCERES et prochain contrat »		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Marjorie FRAISSE ou son représentant	Directrice générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie ou son représentant		X
Claire OGIER-BUNEL ou son représentant	Directrice générale déléguée aux relations territoriales et internationales ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Océane LIMARE	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEVE ou son adjointe	X	
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe	X	
Lydie MUZART	Directrice de la DOIP		X
Marie LEMAIRE	Directrice de la DFCA	X	
Caroline WEST	Directrice du Service des Langues		X
Nathalie CHALON	Responsable administrative du service des langues		X
Agnès HAMON	Directrice de la DAPI		X
Frédéric SABY	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Comlan FANTOGNON	Directeur du CUEF ou son représentant		X
Thierry PLACETTE	Directeur du SUAPS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
		Présent	Excusé
Christian DEFELIX	Présentation du DU International Business	X	
Alexis GARAPIN	Présentation du parcours Managerial Economics for International Markets	X	
Lionel FILIPPI	Présentation du parcours Managerial Economics for International Markets	X	
Jean-François ADAM	Présentation du parcours Radioprotection	X	
Gilles HENRI	Présentation du parcours Radioprotection	X	
Paul MAGNAND	Présentation BiBoard	X	

SEANCE PLENIERE

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électronique – excepté pour les votes concernant l'approbation des relevés de conclusions et le parcours Managerial Economics for International Markets qui ont lieu à main levée.

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU des modifications apportées à l'ordre du jour : le point 5.3, initialement intitulé « Approbation de la création du DU Bachelor in International Business – DU BIB », est modifié.

Ordre du jour : Modification

5. Etudes

- 5.1 Présentation du projet d'arrêté relatif au calendrier des admissions et inscriptions 2019-2020
- 5.2 Approbation de la création du parcours *Managerial Economics for International Markets* en L3 au sein de la mention Economie Gestion
- 5.3 [Approbation de la création du DU International Business](#)

1. Informations du Vice-Président

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU des changements de composition de la CFVU :

- **Composition de la CFVU**

Démission de Michel MACIAS, remplacé par Isabelle DELHOTEL

Démission de Jonathan MIAL (déposée ce jour)

2. Approbation des relevés de conclusions des séances de la CFVU du 13 décembre 2018 et du 24 janvier 2019

Nicolas LESCA invite les membres de la CFVU à formuler d'éventuelles remarques suite à la lecture des relevés de conclusions.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider le relevé de conclusions de la séance du 13 décembre 2018.

Avec 23 voix favorables et 4 abstentions, la CFVU approuve à la majorité le relevé de conclusions de la séance du 13 décembre 2018.

[Annexe 1a : Relevé de conclusions du 13 décembre 2018](#)

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider le relevé de conclusions de la séance du 24 janvier 2019.

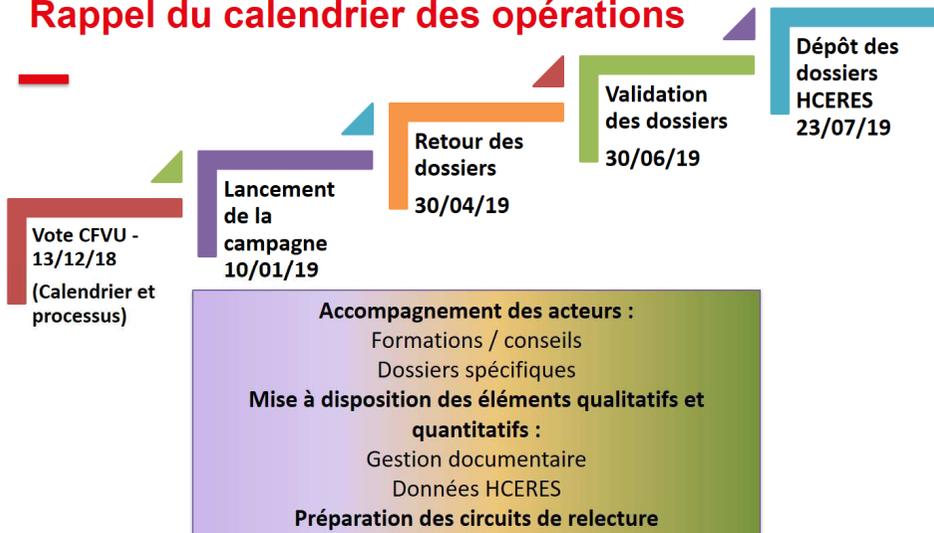
Avec 23 voix favorables et 4 abstentions, la CFVU approuve à la majorité le relevé de conclusions de la séance du 24 janvier 2019.

[Annexe 1b : Relevé de conclusions du 24 janvier 2019](#)

3. Point d'avancement de la campagne d'autoévaluation des mentions de diplômes

Anne BOITARD présente l'avancement de la campagne d'autoévaluation des mentions de diplômes.

Rappel du calendrier des opérations



Accompagnement des acteurs

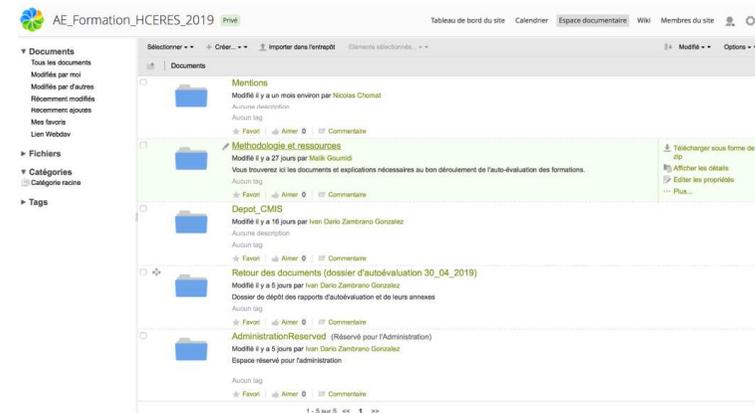
- Les rencontres composantes
 - Seules 3 composantes non rencontrées
- Formats et contenus adaptés à chaque rencontre (retour sur l'enquête mention, compréhension du référentiel et des enjeux de l'AE, conseils de perfectionnement...)

- Les formations référentiel et Tableaux de bord
 - 18 séances de 3h00 pour 125 participants
 - Proposition en cours pour un autre format d'accompagnement à la rédaction des dossiers

GED

Gestion documentaire

- Ouverte en retard (gestion des droits) le 24/01/19



Dossiers MEEF

- Accompagnant spécifique
 - Rencontre avec VPF USMB et Dir ESPE
 - Rencontres programmées avec les porteurs
 - Dossier pilotage
 - Dossiers mentions



Réforme des ESPE en cours.
Implication du rectorat sur la partie pilotage du dossier
Accréditation récente des MEEF en 2017

Les prochaines échéances

- Validation des binômes de relecture
- Validation de la grille de relecture des dossiers
- Proposition d'une réunion d'avancement en plénière courant mars pour répondre aux questions et faire un point sur l'avancement des opérations.

Question d'Alexis GARAPIN : Nous portons deux mentions avec l'ESPE. J'ai mis en place une procédure interne à la faculté pour le rendu des dossiers, et je n'ai pas réussi à savoir ce qui se passait du côté de l'ESPE. Avez-vous programmé des rencontres avec les porteurs de mentions de cette composante ?

Réponse d'Anne BOITARD : Oui, nous allons les rencontrer la semaine prochaine. Ce sera l'occasion de savoir comment ils vont travailler avec les responsables de parcours.

Question d'Alexis GARAPIN : La réunion d'avancement prévue courant mars est-elle déjà fixée ? Serait-il possible de l'organiser plus tôt ? En effet, j'ai fixé en interne le rendu des dossiers pour le 15 mars, afin de pouvoir les relire.

Réponse d'Anne BOITARD : La date n'est pas encore fixée. L'objectif de cette réunion est de répondre aux questions concernant l'autoévaluation.

Réponse de Nicolas LESCA : Si vous avez des questions suite à la relecture des dossiers, vous pourrez nous solliciter. L'accompagnement est prévu jusqu'à la fin du processus.

4. Présentation BiBoard : outil dynamique de suivi des effectifs et des indicateurs de réussite et d'insertion professionnelle

Anne BOITARD présente BiBoard, un outil dynamique de suivi des effectifs et des indicateurs de réussite, et d'insertion professionnelle.

Dans cette phase d'autoévaluation des mentions de formation, la DMAP se positionne dans l'accompagnement des équipes pédagogiques. Il s'agit ici de présenter le travail mené par l'Observatoire des formations, réunissant cinq chargés d'étude, de production et d'analyse de données, sous la responsabilité de Paul MAGNAND.

Contexte : autoévaluation et attentes des évaluateurs

- L'évaluation externe s'appuie sur les dossiers d'autoévaluation des formations, qui sont soumis à des attentes spécifiques autour des données utilisées pour le pilotage des formations et pour construire l'analyse de l'activité d'une formation ;
- Ces attentes évoluent au fur et à mesure des vagues :

VAGUE	AERES - 2009	HCERES - 2014	HCERES – En cours
Attentes sur les données	<ul style="list-style-type: none">- Vérifier l'existence de la production des données sur les formations ;- Comprendre la structuration de la production (enquêtes centralisées, thématiques d'études, etc.)	<ul style="list-style-type: none">- Déterminer le niveau de diffusion des données, par la présence d'éléments chiffrés dans les dossiers ;- Vérifier l'existence de l'étude de certaines thématiques (par ex. la prise en compte de l'avis de l'étudiant dans les méthodes d'évaluation)	<ul style="list-style-type: none">- Postulat : existence et professionnalisation de la production des données, et diffusion vers les acteurs ;- Attentes : voir apparaître dans les dossiers les analyses des données et les usages pour le pilotage

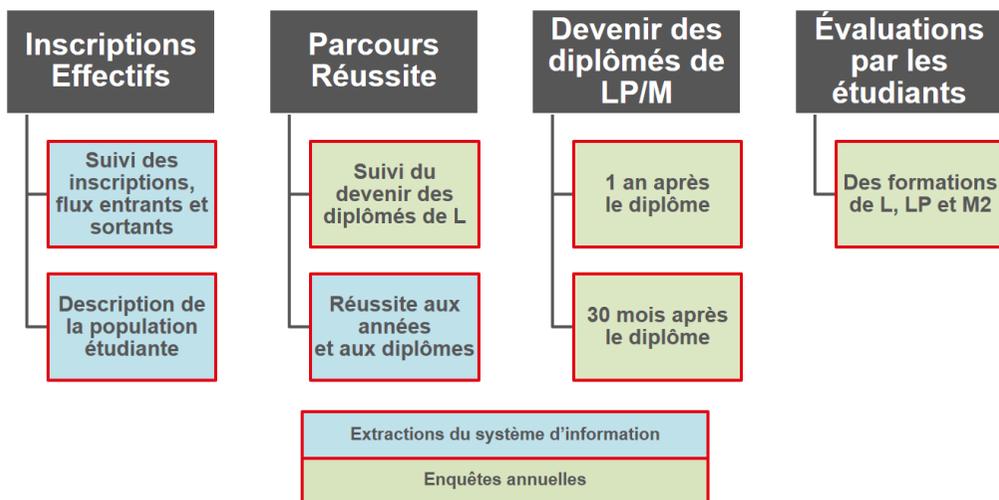
Les attentes se traduisent à 2 niveaux :

- Pour l'UGA, faire la preuve de la maîtrise de la production et de la diffusion des données ;
- Pour les équipes pédagogiques, montrer leur capacité à appuyer l'analyse de l'activité de la formation sur des éléments chiffrés de performance, connus et traités au regard de ses objectifs.

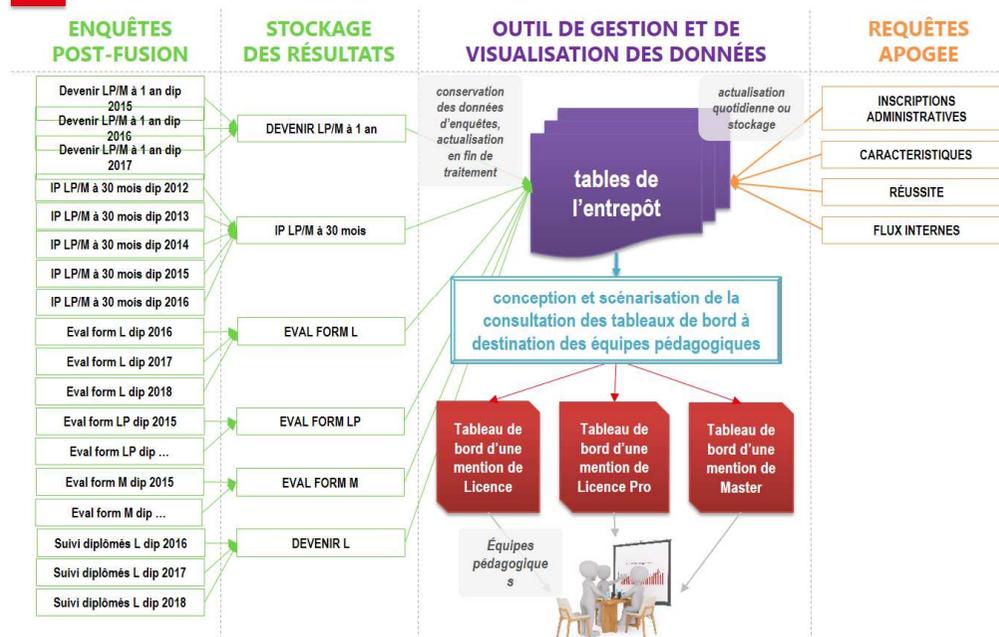
Objectifs pour la diffusion et le choix de l'outil

- Centraliser l'accès aux données produites par l'observatoire
 - enquêtes réalisées de façon récurrente auprès des étudiants et diplômés
 - extractions du système de gestion des étudiants (APOGEE)
- Ouvrir la consultation des données
 - aux porteurs des formations dans le cadre de l'autoévaluation et du pilotage de leur formation
 - en sécurisant l'accès aux données d'évaluation par l'étudiant
 - en adéquation avec la démarche d'une composante sur ces thématiques
- Concevoir un outil durable, qui s'actualise et s'enrichit
 - à chaque nouvelle année universitaire (inscriptions au 15 janvier, réussite de n-1, etc.)
 - à chaque publication des résultats des enquêtes (insertion professionnelle, évaluations)
 - quotidiennement dans le cadre du suivi des inscriptions

Mise en œuvre : thématiques, moyens de production des données (1/2)



Mise en œuvre : structuration de la production pour la diffusion (2/2)



Livrable : tableaux de bord à destination des équipes pédagogiques

<http://biboard.u-ga.fr/>

Structuration

- « À propos des tableaux de bord » : échanges avec les porteurs de formation et tutoriels d'utilisation des fonctions de l'outil (impression, tableau croisé dynamique, merci DAPI)
- « Formation » : accès aux pages des tableaux de bord d'une formation de L, LP et M

Dernières actualisations

- données sur la réussite (saisie dans APOGEE)
- évaluation des formations de L (2018)
- devenir des diplômés de L en 2018
- mise à disposition de la fiche récapitulative HCERES

Prochaines actualisations

- devenir à 30 mois des diplômés de LP et M en 2016

Anne BOITARD présente l'outil mis à la disposition des responsables de formation.

BiBoard – Accueil

Dans le cadre de l'autoévaluation, il est demandé de fournir un tableau récapitulatif des effectifs ainsi qu'un tableau concernant l'insertion professionnelle (ou « devenir des diplômés »). Ces tableaux sont préparés et les responsables de mention y ont accès via BiBoard.

Question de Nicolas LESCA : Est-ce que cela signifie que les composantes n'ont pas besoin de produire ces données et peuvent prendre les tableaux tels quels, sauf si elles préfèrent utiliser leurs propres chiffres ?

Réponse d'Anne BOITARD : Il est prévu de remonter cette fiche-là pour chaque mention car il est important, vis-à-vis du HCERES, que les données soient produites par un observatoire. Si le responsable de la formation pense que les chiffres ne sont pas justes, la consigne est de prendre contact avec l'observatoire pour que nous puissions vérifier où se situe l'incohérence. Nous travaillons avec des tables de correspondances pour faire le lien entre l'ancienne offre et l'offre actuelle ; en effet, les données remontent à 2014 et 2015, et il se peut par exemple qu'un parcours n'ait pas été rattaché à la bonne mention.

Si les responsables de formation ont d'autres données chiffrées pour alimenter leur rapport, ils sont invités à ajouter des annexes. Tout cela a été précisé aux porteurs de mention dans le cadre des formations.

Question de Nicolas LESCA : Est-ce que les membres de la CFVU ont accès aux données BiBoard pour toute l'offre de formation ?

Réponse d'Anne BOITARD : Non, il s'agit d'un outil conçu pour piloter une mention et seuls les responsables de formation y ont accès, conformément aux engagements qui ont été pris avec les enseignants. En Licence, certaines données (hors données qualitatives et résultats de l'évaluation des formations) sont visibles par l'ensemble des responsables de Licence, alors qu'en Licence Professionnelle et en Master, chaque équipe a seulement accès aux données concernant sa propre formation.

BiBoard – Exemple de rubrique « Devenir des diplômés »

ACCUEIL EFFECTIFS RÉUSSITE FLUX ENQUÊTES HCERES

DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE LICENCE

Arts du Spectacle

1. MÉTHODOLOGIE

Les enquêtes de devenir des diplômés de Licence sont menées à la fin de l'année civile de l'obtention du diplôme (environ 6 mois après la sortie). Pour les diplômés qui poursuivent leurs études à l'UGA, les informations sont importées directement à partir du système de gestion des études APOGEE. Compte tenu de la période d'interrogation, le nombre de diplômés d'une Licence peut connaître des variations par rapport à une requête effectuée à une période plus éloignée de l'obtention du diplôme, en raison du temps nécessaire à la fiabilisation de l'obtention du diplôme dans les systèmes d'informations.

Ces enquêtes, menées depuis la création de l'UGA (diplômés 2015 enquêtés en décembre 2015), poursuivent un double objectif : 1/ une couverture du devenir la plus exhaustive possible (la part des situations connues s'établit au-delà de 80%) et 2/ permettre aux diplômés d'évaluer leur formation (dans le cadre de l'évaluation des formations accréditées de L, LP et M, sur les dimensions du contenu, des modalités pédagogiques, organisation matérielle de la formation, contrôle des connaissances, informations reçues pour la construction du parcours d'études). Des périodes de relances téléphoniques sont donc organisées afin d'augmenter les taux de réponse à ces enquêtes, de la même façon que pour le suivi du devenir des diplômés de Master ou de Licence Pro.

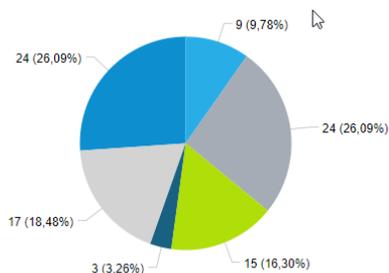
2. DÉTAIL DES SITUATIONS SELON L'ANNÉE ET LA MODALITÉ D'OBTENTION DU DIPLÔME

Plusieurs indicateurs sont disponibles à partir de ce graphique en cliquant sur la légende pour désactiver la prise en compte de certaines populations. Par exemple, la première lecture indique le taux de situations connues. Puis, en retirant les "situations inconnues" (en cliquant sur la légende), on peut calculer le taux de poursuite d'études parmi les situations connues. Enfin, en ne sélectionnant que les poursuites en M1, on peut afficher la part des M1 suivis à l'UGA parmi l'ensemble des poursuites en M1.

2018
 2017
 2016
 2015

AUTRES DIPLÔMÉS HORS UGA
 AUTRES DIPLÔMÉS UGA
 ARRÊT OU CESURE
 SITUATIONS INCONNUES
 M1 HORS UGA
 M1 UGA

FILTRE DE PAGE



Arts du Spectacle
 Arts du Spectacle - Lettres Modernes - Valence

BiBoard – Exemple de répertoire des emplois

ACCUEIL EFFECTIFS RÉUSSITE FLUX DEVENIR ÉVALUATION HCERES

RÉPERTOIRE DES EMPLOIS À DEUX ANS

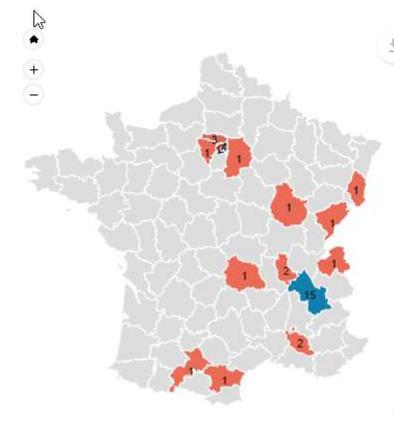
Chimie

Appliquer un filtre à la page

Population, Parcours

Sélectionner une population

Sélectionnez un parcours



6 répondants à l'étranger

Le tableau ci-dessous ne prend en compte que les répondants ayant déclaré leur intitulé d'emploi au 1er décembre

Année	Intitulé emploi	Statut ou contrat de travail	Niveau de l'emploi	Taille de l'entreprise	Adéquation spécialité formation	Adéquation niveau formation	Temps de travail	Salaire mensuel net primes incluses	Lieu	Pays	Code ROME
2014-2015	Technicien de production	CDI et indépendants	Professions intermédiaires	de 10 à 49	Non	Non	Temps plein	1450	63	France	
2014-2015	Technicien contrôle qualité	CDD et assimilés	Professions intermédiaires	500 et plus	Oui	Oui	Temps plein	1575	68	France	
2014-2015	Responsable technique du service de chromatographie	Fonctionnaires	Cadres et professions supérieures		Oui	Oui	Temps plein	1850	38	France	

Question de Séverine RUSSET PENKETH : Où peut-on voir le taux de répondants ?

Réponse d'Anne BOITARD : Le nombre de personnes faisant partie du répertoire d'emplois est affiché. Cette rubrique consiste en une information

qualitative pour connaître les emplois occupés. Le taux de répondants apparaît dans la fiche des données statistiques.

Anne BOITARD indique que les répertoires d'emplois sont importants pour valoriser les formations, notamment de Master et de Licence Professionnelle ; il s'agit de l'une des dimensions du référentiel d'évaluation.

Question de Romain TINIÈRE : Est-ce que l'onglet « évaluation » correspond à une autoévaluation de la formation par les étudiants ?

Réponse d'Anne BOITARD : Oui, il s'agit bien de l'évaluation des formations par les étudiants.

Question de Romain TINIÈRE : L'UGA a demandé cette autoévaluation pour toutes les formations. Pourquoi arrive-t-il qu'on ne retrouve aucun élément à l'intérieur de cette rubrique ?

Réponse d'Anne BOITARD : Si rien n'apparaît, c'est pour respecter la confidentialité que nous évoquons tout à l'heure. Lorsque l'on a accès au tableau de bord, on a accès à tout, excepté l'évaluation. Les enseignants peuvent cliquer sur l'icône de l'accueil pour demander l'accès à ces données.

BiBoard – Exemple des premiers résultats de l'évaluation d'une formation

Choix d'une population de répondants

Présentiel ▼

2018
 2017
 2016

Sélectionner un parcours ▼



Consulter le questionnaire

I. Objectifs et organisation de la formation

Diplômés	Répondants	Mesures	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
92	68	1. Compréhension des objectifs de la formation	0,0 %	2,9 %	11,8 %	55,9 %	29,4 %
92	67	2. Perception de l'évolution des enseignements	0,0 %	1,5 %	26,9 %	50,7 %	20,9 %
92	68	3. Contenu conforme au programme annoncé	0,0 %	4,4 %	23,5 %	54,4 %	17,6 %
92	68	4. Informations sur les parcours et les options	7,4 %	23,5 %	30,9 %	27,9 %	10,3 %
92	68	5. Informations sur l'organisation administrative (inscriptions, emploi du temps...)	14,7 %	35,3 %	27,9 %	17,6 %	4,4 %

II. Contenus des enseignements et méthodes pédagogiques

Diplômés	Répondants	Mesures	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
92	68	6. Enseignements reçus intéressants	0,0 %	1,5 %	13,2 %	52,9 %	32,4 %
92	68	7. Matières organisées de façon cohérente	1,5 %	10,3 %	29,4 %	50,0 %	8,8 %
92	68	8. Complémentarité entre CH et TD	1,5 %	5,9 %	30,9 %	45,6 %	16,2 %
92	67	9. Quantité de travail donné supportable	0,0 %	0,0 %	10,4 %	44,8 %	44,8 %
92	68	10. Supports de cours (papier ou numérique) de bonne qualité	0,0 %	2,9 %	23,5 %	58,8 %	14,7 %
92	68	11. Méthodes d'enseignement variées (participatives, projet...)	1,5 %	10,3 %	35,3 %	41,2 %	11,8 %
92	68	12. Enseignants disponibles et à votre écoute	2,9 %	1,5 %	13,2 %	41,2 %	41,2 %

III. Examens et travail personnel

Diplômés	Répondants	Mesures	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Moyennement d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
92	68	13. Examens finaux vérifiant les capacités à raisonner	5,9 %	2,9 %	26,5 %	52,9 %	11,8 %
92	68	14. Méthodes d'évaluation variées (écrit, oral, individuel, groupe)	1,5 %	4,4 %	25,0 %	52,9 %	16,2 %
92	67	15. Assiduité aux CH et aux TD	1,5 %	3,0 %	20,9 %	37,3 %	37,3 %
92	66	16. Aucun cours privilégié	16,7 %	22,7 %	28,8 %	19,7 %	12,1 %
92	67	17. Quantité importante de travail nécessaire à la réussite	9,0 %	16,4 %	40,3 %	23,9 %	10,4 %
92	67	18. Présence quotidienne sur le campus	3,0 %	11,9 %	11,9 %	34,3 %	38,8 %
92	66	19. Encadrement pédagogique satisfaisant	0,0 %	4,5 %	22,7 %	56,1 %	16,7 %

Question de Nicolas LESCA : Quels ont été les arguments des responsables de Master pour opter pour de la confidentialité ?

Réponse d'Anne BOITARD : L'ouverture des données en Licence avait pu être discutée lors d'une réunion avec les porteurs de Licence. Cela n'a pas été le cas pour les Licences Professionnelles et les Masters, mais il avait déjà été

Réponse d'Anne BOITARD : Dans le cas où l'accès serait ouvert à tous les enseignants, il faudra s'intéresser à la gestion des droits car nous sommes obligés de les créer à l'intérieur de l'outil.

5. Etudes

5.1. Présentation du projet d'arrêté relatif au calendrier des admissions et inscriptions 2019-2020

Maud VALLENARI présente le projet d'arrêté relatif au calendrier des admissions et inscriptions 2019-2020.

Arrêté Calendrier relatif aux opérations d'admission et d'inscription

Objectif: Document opposable en cas de recours + clarifier la communication au près des étudiants

Principe: Cadrage des campagnes de manière large, chaque composante choisie son calendrier dans ce cadrage
Calendrier pour les admissions (pour tous les publics): du 4 février et jusqu'au 8 octobre 2019.

Calendrier des IA (pour tous les publics): du 5 juillet 2019 et jusqu'au 20 novembre 2019.

L'UGA s'inscrit dans le calendrier national des admissions en Licence et en Master 1.

Ce calendrier sera communiqué aux étudiants. La DEVE informera de manière plus précise les personnels administratifs et les responsables pédagogiques concernant les dates d'admission et d'inscriptions selon les publics concernés.

Question de Romain TINIERE : Les admissions ont-elles déjà débuté ?

Réponse de Maud VALLENARI : Oui, pour certaines composantes telles que PhITEM et IM²AG.

Intervention de Nicolas LESCA : Lorsque nous avons commencé à élaborer un cadrage commun en 2016, les composantes nous avaient indiqué leurs besoins concernant le recrutement : dès janvier pour les sciences, et jusqu'à fin octobre pour les lettres.

Question de Cédric LAURENT : Les étudiants en enseignement à distance sont-ils concernés par ce calendrier ?

Réponse de Maud VALLENARI : Oui.

5.2. Approbation de la création du parcours *Managerial Economics for International Markets* en L3 au sein de la mention Economie Gestion

Alexis GARAPIN et Lionel FILIPPI présentent la demande de création du parcours *Managerial Economics for International Markets* en L3 au sein de la mention Economie Gestion.

Ce parcours, qui sera entièrement délivré en anglais, repose sur un partenariat entre les composantes FEG et IUT2. L'ouverture est prévue pour septembre 2019.

Eléments de cadrage

- **Cible formative.** donner aux étudiants les bases théoriques, les compétences techniques et les outils d'application nécessaires à une analyse pertinente de l'environnement économique et commercial international, en particulier en matière d'innovation
- **Organisation.** Inscription administrative à la FEG. Enseignements en économie (50 %) et en management (50%). Co-responsabilité pédagogique FEG/IUT 2
- **Effectifs attendus.** 40 étudiants max. Recherche d'un équilibre entre le nombre d'étudiants diplômés par les universités françaises et étrangères (sous convention ou non).

Alexis GARAPIN indique que chaque composante fera bénéficier la formation de son réseau de partenaires. La Faculté d'Economie de Grenoble a signé des conventions avec des universités russes, latino-américaines et du nord de l'Europe.

Le public étranger sera issu du programme Erasmus ou d'un partenariat avec convention.

Ambition L3 Managerial Economics

- **Ambition.** Accroître la visibilité internationale de nos composantes et enrichir nos parcours de formation pour répondre à la stratégie d'internationalisation de notre Université
- **Proposition.** Ouvrir un parcours de la L3 économie-gestion totalement en anglais à destination d'un public mixte français et étranger, avec une pédagogie innovante, destiné à des étudiants de bon niveau en anglais souhaitant s'ouvrir aux dimensions européennes et internationales de l'économie et de la gestion.

- **Choix de compétences :** une formation bi-disciplinaire en économie et en management à l'international permettant à la fois de former des adjoints de direction PME – dès la sortie de la licence – et préparant les étudiants à continuer leurs études dans un master de l'Université en vue d'une carrière dans des entreprises multinationales, des institutions internationales, des organisations non gouvernementales ou dans l'enseignement et la recherche
- **Conséquences :** adossement au réseau AURORA (suite en master et en doctorat envisageable, attractivité européenne, Université européenne, etc.), à Flexi-TLV pour labelliser les 3ème voie (PIA 3), au centre de compétences et de métiers de l'IUT2, mais aussi renforcement de la cohérence du partenariat FEG-IUT 2 sur Adjoint de direction

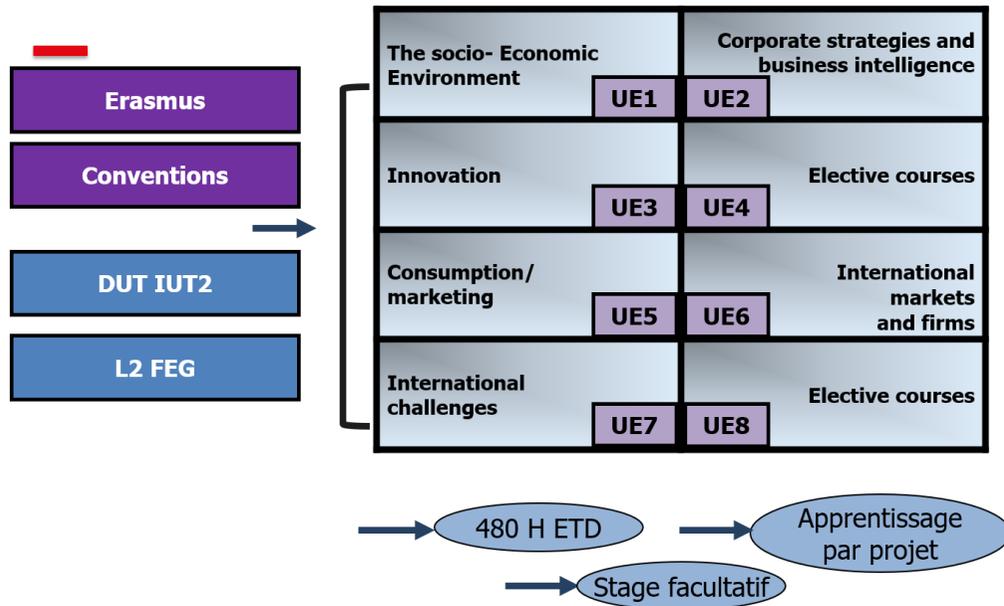
Lionel FILIPPI explique qu'une enquête a été menée auprès des étudiants de l'IUT2 : ces derniers sont intéressés par le fait de poursuivre leurs études en anglais, sans pour autant partir à l'international, au sein d'une promotion constituée pour moitié d'étudiants étrangers.

Il s'agit pour l'IUT2 de renforcer son positionnement sur les fonctions transverses au niveau L3. De nombreux étudiants souhaitent travailler à l'issue de leur Licence dans le réseau des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE). Le projet PIA leur permettra éventuellement de poursuivre ultérieurement leurs études en master via les « troisièmes voies ». Le Centre de compétences et des métiers de l'IUT2 permet l'accompagnement individualisé des étudiants. Par ailleurs, cette L3 peut faire suite à la L2 de chargé d'affaires internationales, proposée avec l'entièreté des cours en anglais.

Alexis GARAPIN indique que les équipes enseignantes ont déjà été constituées.

Projet L3

A. Fadhuile
I. Breyse



Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du parcours *Managerial Economics for International Markets* en L3 au sein de la mention Economie Gestion.

Avec 26 voix favorables et 1 abstention, la CFVU approuve à la majorité la création du parcours *Managerial Economics for International Markets* en L3 au sein de la mention Economie Gestion.

[Annexe 2 : Création parcours Managerial Economics for International Markets](#)

5.3. Approbation de la création du DU International Business

Christian DEFELIX présente la demande de création du DU International Business.

1. Le contexte de ce projet de DU

- La politique suivie par l'IAE et soutenue par l'UGA et l'IDEX est d'obtenir des accréditations internationales : AACSB (2023) et EPAS pour le parcours L3 Management (rapport en novembre 2019 + peer review en janvier 2020).
- La demande de l'EFMD en vue de notre accréditation EPAS : progresser dans l'internationalisation de ce parcours L3, en ayant dès la rentrée 2019 :
 - plus d'étudiants étrangers inscrits
 - plus d'interaction étudiants français-étudiants étrangers.



En France, 15 programmes de formation en management bénéficient de l'accréditation EPAS, dont 5 relevant d'universités (Savoie Mont Blanc, Strasbourg, Montpellier, Lyon et Toulouse); il s'agit pour la plupart de masters. L'objectif consiste à faire en sorte que la L3 Management soit le 6^e programme d'université accrédité, car il s'agit d'un diplôme charnière.

Si quelques cours sont délivrés en anglais, l'essentiel l'est en français – ce qui limite l'attractivité vis-à-vis des étudiants étrangers.

Outre le coût que cela engendrerait, délivrer cette formation exclusivement en anglais exclurait les étudiants français actuellement dans le parcours et ne maîtrisant pas suffisamment l'anglais. L'IAE souhaiterait donc créer en parallèle de la L3 Management un DU International Business. Il s'agirait d'une

année anglophone, entièrement axée sur la gestion et le management international.

2. Les objectifs de la formation

Le DU « International business » consiste en un an de spécialisation en management international permettant de compléter ou conclure un cursus à l'étranger de licence, leur permettant de viser ensuite des fonctions de technicien ou de cadre intermédiaire avec dimension internationale.

Il permettra :

- d'attirer à l'IAE des étudiants étrangers supplémentaires, qui jusqu'ici ne trouvaient pas une année « undergraduate » complète en anglais
- de permettre des interactions entre ces étudiants et les étudiants français de la licence 3, via quelques cours communs DU-L3.



Le DU « International business » cible :

- des étudiants étrangers souhaitant se spécialiser en management international et découvrir la France
- déjà diplômés d'un bachelor généraliste en gestion dans leur pays, ou sinon d'un équivalent 120 crédits ECTS dans le domaine
- a priori de tous pays, mais notamment :
 - les 113 universités partenaires des accords de mobilité de l'IAE
 - sans doute l'Asie (Indonésie, Chine...) et l'Amérique latine (Brésil, Chili...) avec qui l'IAE a une tradition bien établie de partenariat.



3. Le public visé

4. Le contenu

5 cours sur 12 mutualisés avec L3 management

Semestre 1

279 heures, sur :

- . le contexte *business* international (54h)
- . les grandes fonctions de l'entreprise à l'international (105h)
- . innovation et entrepreneuriat (48h)
- . FLE et compréhension de la France (72h)

Semestre 2

243 heures, sur :

- . des problématiques *business* transversales (96h)
- . Un *business game* (60h)
- . FLE et compréhension de la France (87h)

et un stage obligatoire

5 cours sur 8 mutualisés avec L3 management

5. La soutenabilité

Coût direct de la formation (432 heures eq.TD)	18.576 €
Coût de personnel formation (RP, suivi stages, orientation...)	3.440 €
Coûts spécifiques (publicité, déplacements...)	5.000 €
Prélèvements UGA	6.750 €
Total coûts	33.766 €

Tarif FI ou FC : 3000 €
(versus 8 à 10.000 € dans le secteur privé)

Effectif visé : 10 à 15 étudiants

Christian DEFELIX précise qu'il ne s'agit pas de proposer ce DU aux étudiants étrangers déjà inscrits dans la licence Management, mais d'attirer une partie des étudiants étrangers qui actuellement vont dans les écoles de commerce à raison de 10 000 € par an, en leur proposant un contenu équivalent et un coût bien inférieur.

Question de Romain TINIERE : Je trouve qu'il y a une sorte de télescope entre cette création et celle du parcours *Managerial Economics for International Markets*. Finalement, où se situe le management à l'UGA ?

Réponse de Christian DEFELIX : Nous avons travaillé avec l'IUT2 et la Faculté d'Économie. Le parcours de L3 est un diplôme national avec un public à la fois français et étranger, et un programme constitué pour 50% d'économie et pour 50% de gestion. La formation que nous proposons est quant à elle un DU, à destination d'étudiants étrangers, avec un programme composé à 100% de gestion et management international.

Intervention de Nicolas LESCA : Ces deux formations sont effet très différentes. L'objectif initial était également de rendre lisible cette offre qui, dans le panorama international, s'appelle un bachelor. Pour l'instant, cet intitulé n'est pas retenu.

Intervention de Romain TINIERE : Je comprends, mais le fait qu'une de ces formations soit portée par l'IUT2 et FEG, et que l'autre soit portée par l'IAE rend la lecture compliquée d'un point de vue extérieur.

Intervention de Christine CHAUBET : On a l'impression que vous êtes en concurrence dans la même université alors que dans le cadre de l'Université Intégrée (UI), avec les mêmes composantes sans personnalité morale (CSPM), cela peut peut-être se régler.

Intervention de de Christian DEFELIX : Il y a d'autres domaines en gestion pour lesquels nous collaborons. La licence échange, par exemple, est coportée par l'IUT et l'IAE pour permettre à des étudiants issus des DUT de partir un an à l'étranger et d'obtenir le diplôme de Licence. Nous travaillons également avec l'IUT de Valence pour la L3 Management. Nos collègues ont voulu créer cette formation pour travailler avec leurs propres partenaires internationaux, ce qui me semble légitime, tout comme il me paraît légitime de pouvoir proposer à mes propres partenaires une L3 « full english » qui pour l'instant n'existe pas.

Intervention de Nicolas LESCA : Nous savons qu'il y aura une évolution dans les quatre prochaines années, car nous aurons un retour d'expérience de l'attractivité réelle de ce type de produits vis-à-vis des étudiants étrangers qui jusqu'à présent ont des difficultés à venir à l'UGA en raison du manque de formations en « full english ». Chacun va évoluer dans une trajectoire à l'intérieur de l'UI. Il s'agit d'une certaine manière d'une phase expérimentale pré-accréditation.

Question de Virginie ZAMPA : Comment vous positionnez-vous par rapport à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) ?

Réponse de Christian DEFELIX : L'IAE de Savoie Mont Blanc est l'un des 33 IAE du réseau. Ils ont un master accrédité EPAS en partenariat avec trois autres universités étrangères.

Intervention de Virginie ZAMPA : Il serait donc possible que les étudiants suivent le DU à l'UGA et poursuivent leur master à l'USMB.

Réponse de Christian DEFELIX : Oui, notamment par le biais d'une validation d'études. Cependant les étudiants étrangers en équivalent Licence (qu'on appelle Bachelor dans leurs pays) travaillent davantage à l'issue de leurs études que les étudiants qui font une licence chez nous ; il se peut donc qu'après avoir passé un an en France, ils repartent dans leur pays pour y travailler directement.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DU International Business.

Avec 16 voix favorables, 5 voix défavorables et 6 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création du DU International Business.

[Annexe 3a : Création DU International Business](#)

[Annexe 3b : Annexe financière](#)

5.4. Approbation de la création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique

Jean-François ADAM présente la demande de création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique.

Master 2 de radioprotection: historique

- Mention ingénierie de la santé.
- 24^{ème} promotion de 15 à 20 étudiants.
- Co-portage UGA/INSTN: convention de collaboration.
- Forte implication des professionnels de la radioprotection pour l'enseignement et dans le conseil pédagogique (17 membres).
- Un des 6 masters 100% radioprotection identifiés par l'AIEA. Master unique en France.

paul.livolsi@cea.fr

karine.scotti@cea.fr

jean-francois.adam@univ-grenoble-alpes.fr

AIEA : Agence internationale de l'énergie atomique



Jean-François ADAM explique qu'environ 80% des étudiants trouvent un emploi dans le domaine du nucléaire industriel, alors que le Master est porté par la mention Ingénierie de la santé.

Débouchés

Les radioprotectionnistes diplômés occupent des postes de cadres spécialisés et polyvalents dans des domaines variés tels que :

- *Métrologie des rayonnements ionisants.*
- *Contrôle et conception des installations.*
- *Surveillance du personnel exposé.*
- *Inspection par l'organisme national de contrôle.*
- *Encadrement réglementaire, contrôle et expertise.*
- *Surveillance de l'environnement.*
- *Gestion de la radioprotection en milieu médical.*
- *Gestion des déchets radioactifs.*
- *Évaluation des risques professionnels, ...*



Contenu de la formation

Ce parcours de master est une formation professionnalisante, dont le socle de base est constitué de 5 UE propres et de 2 UE mutualisées, et dont le dernier semestre est exclusivement réservé au stage.

Semestre 9:

- *UE Physique nucléaire, radioactivité, interaction rayonnement matière, physique des réacteurs: 6 crédits*
- *UE Gestion risque radiologique, réglementation et exposition du public: 3 crédits*

- UE Physique des rayonnements ionisants, détecteurs, statistiques: 3 crédits
- UE Radiobiologie et radioprotection médicale : réglementation et applications: 3 crédits
- UE Radioprotection en milieu professionnel : 9 crédits
- UE Interface radioprotection : sureté, situations accidentelles: 3 crédits
- UE Projet d'étude "européenne": 3 crédits

Semestre 10: Stage – 30 crédits

motivations – rattachement en physique

- Cœur de métier: radioprotection industrielle.
- Parcours proposée aux étudiants du parcours recherche et innovation du M1 de physique.
- Profils d'étudiants ayant une formation solide en physique jusqu'au M1 intéressent le domaine de la radioprotection.
- Infrastructure et secrétariat dans les locaux de GreenEr – très proches de l'INSTN, sur le polygone scientifique.

Jean-François ADAM indique qu'il ne s'agit pas d'abandonner le rattachement à l'ingénierie de la santé, mais de créer un parcours sur le même modèle que le master 2 de Physique médicale, avec un rattachement aux composantes Médecine et PhITEM.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique.

Avec 26 voix favorables et 1 abstention, la CFVU approuve à la majorité la création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique.

[Annexe 4 : Création parcours Radioprotection](#)

5.5. Approbation de la création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master de la Faculté de Droit

Romain TINIERE présente la demande de création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master de la Faculté de Droit.



Contexte de la mise en place de double-diplôme

« Package deal » proposé par notre partenaire comprenant deux volets:

- Licence franco-allemande
- Double-Diplôme de master

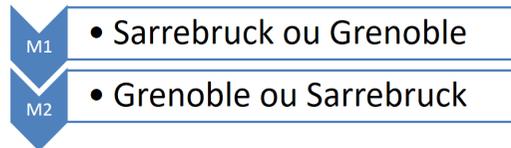
Licence Droit Parcours franco-allemand



Pour 20 étudiants (10+10)

Cette licence a déjà été approuvée par la CFVU.

Double diplôme de Master de droit franco-allemand



Les étudiants ont le choix de passer leur première année de Master en France ou en Allemagne, puis devront aller dans l'autre pays pour la deuxième année.

Romain TINIERE présente les trois masters proposés à l'Université de la Sarre ainsi que les six masters proposés par l'UGA dans le cadre du double diplôme.

3 Masters de l'US prenant part au DD

- LLM Deutsches Recht für Französischsprachige Studierende (2 niveaux de langue)

- LLM Magister Magistra des Rechte
- LLM Europäisches und internationales Recht (Europa Institute)

L'Allemagne ayant accueilli beaucoup de réfugiés ces dernières années, l'Université de la Sarre a mis en place un dispositif comparable au FLE de l'UGA. Les étudiants français en LLM Deutsches Recht für Französischsprachige Studierende pourront bénéficier de cours d'allemand renforcés (environ 30h par semaine).

Le LLM Magister Magistra des Rechte est relativement général, et comprend du droit privé et du droit public allemand. En Allemagne, les masters de Droit sont beaucoup moins spécialisés qu'en France.

Le LLM Europäisches und internationales Recht comprend quant à lui du droit européen et du droit international.

6 Masters de UGA prenant part au DD

- M2 Administration et collectivités territoriales (M1 droit public)
- M2 Droit de l'entreprise, juristes-conseils d'affaires (M1 droit des affaires)
- M2 Contentieux et procédures d'exécution (M1 droit privé)
- M2 Droit de la famille (M1 droit privé)
- M2 Contentieux des droits fondamentaux (M1 droit des libertés)
- M2 Carrières juridiques européennes (M1 droit international et européen)

Combinaisons les plus probables

LLM Deutsches Recht	LLM Magistrat des Rechte	LLM Europa Institute
<ul style="list-style-type: none">• M2 Administration• M2 Droit famille• M2 justice	<ul style="list-style-type: none">• M2 droit des affaires• M2 Droit famille• M2 justice	<ul style="list-style-type: none">• M2 Droit européen• M2 Libertés

Conditions de sélection

- Commission commune
- Paiement des droits d'inscription dans l'université d'accueil
- 2 places par master



Financement par l'UFA demandé (réponse en avril)

Etudiant: 3 000 € par an

Les établissements partenaires:

- 3.000 € quand moins de 10 étudiants
- 5000 € entre 10 et 30 étudiants
- 8000 € plus de 30 étudiants

+ 1 000 € en co-financement d'une bourse

Romain TINIERE précise que ces parcours ne nécessitent aucune création de cours, ni à Grenoble, ni en Allemagne.

Question de Séverine RUSSET PENKETH : Pouvez-vous expliquer à quoi correspondent les tarifs des établissements partenaires ?

Intervention de Nicolas LESCA : Cette diapositive est quelque peu ambiguë. S'agit-il du coût pour l'étudiant ?

Réponse de Romain TINIERE : Le master à l'Europa Institut coûte 6 000 €. L'intérêt est de réduire le coût pour les étudiants car tout partenariat entre une université française et une université allemande permet de demander des financements. Le coût pour l'étudiant serait donc de 3 000 €.

Question de Nicolas LESCA : Ce tarif est censé être présenté au CA et à la Commission des finances, n'est-ce pas ?

Réponse de Romain TINIERE : Oui, je suppose. Il s'agit du coût pour le volet allemand.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master de la Faculté de Droit.

Avec 20 voix favorables, 4 voix défavorables et 3 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master de la Faculté de Droit.

[Annexe 5a : Création parcours franco-allemands](#)
[Annexe 5b : Convention](#)

5.6. Présentation de la suppression du parcours *Formation de Formateurs en Français Ecrit (3FE)* en M2 au sein de la mention *Didactique des langues*

Nicolas LESCA présente la suppression du parcours *Formation de Formateurs en Français Ecrit (3FE)* en M2 au sein de la mention *Didactique des langues*.

Offre de formation accréditée Suppression de parcours

Demande de l'UFR LLASIC (validée en conseil de composante) de suppression du Parcours du M2 Formation de Formateurs en Français Ecrit (3FE) dans la mention *Didactique des Langues* en 2020/2021.

Raisons de cette suppression :

- Le public ciblé par cette formation dispose pour la plupart du temps déjà d'un master 2.
- Format inadapté pour personnes en activité souhaitant se spécialiser dans la formation d'adultes.
- Ce parcours de master a été transformé en Certificat Universitaire, offrant la possibilité aux étudiants de choisir le nombre d'UE qu'ils souhaitent suivre.
- Suppression demandée en 2020/2021, toutefois maintien de l'ouverture de la formation en 2019/2020 pour les étudiants susceptibles de redoubler, et fermeture aux candidatures.

Question de Virginie ZAMPA : Dans le document disponible sur Alfresco, il est indiqué que cette formation serait transformée en Certificat Universitaire (CU). Est-ce que c'est déjà le cas ? Doit-on le voter en CFVU ?

Réponse d'Anne BROUZET : Oui, il a été voté et existe en tant que CU, intitulé *Formation de formateurs en français écrit*.

5.7. Approbation du règlement des études du DAEU SONATE

Marc ODDON présente le règlement des études du Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) SONATE.

Le DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Destiné aux personnes ayant interrompu leurs études (2 ans) sans avoir le baccalauréat et qui veulent :

- **reprendre des études supérieures** dans une perspective de promotion ou de retour à l'emploi
- acquérir un diplôme leur permettant de passer des **concours administratifs**
- obtenir un diplôme attestant de leur niveau de **culture générale**

Organisation du DAEU

- Deux options et 4 matières minimum (2 obligatoires et 2 optionnelles) correspondant au minimum à 225 heures :
 - **option A : littéraire, juridique (Valence, Grenoble)**
 - français (littérature et civilisations)
 - langues vivantes (Anglais)

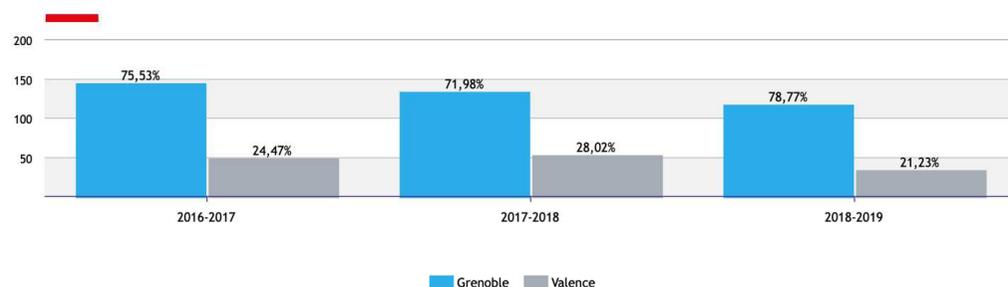
– option B : scientifique (Grenoble)

- français (texte argumentatif, compréhension écrite, résumé de texte, discussion)
 - Mathématiques
- Les matières optionnelles peuvent différer selon les universités : histoire, géographie, mathématiques, etc.

- UGA membre du consortium Lauréat en 2016 :
 - **Apport en Langues** (Innova, recherche, ...) et **responsabilité de la rédaction et de la mise en ligne du module d'Anglais** du DAEU qui a été réalisé en fin 2018.
 - Depuis 2017 : **expérimentation et déploiement prévu en site carcéral** en 2019, par Mireille Baurens

*Solidarité Numérique et Attractivité Territoriale

Les effectifs à l'UGA



Économie	Biologie	47 en DAEU B (27 complet, 20 partiel) 68 DAEU A à Grenoble 31 DAEU A à Valence
Espagnol	Chimie	
Géographie	Physique	
Histoire		
LV 2 (hors Espagnol)		
Mathématiques		
Philosophie		

Le projet IDEFI-N SONATE*

- Vise l'insertion de publics défavorisés dans le système d'enseignement supérieur par des préparations au DAEU, basées sur l'utilisation du **numérique et du tutorat à distance**.
- Candidature IDEFI-N (depuis 2014) regroupant 11 universités, porté nationalement par la fondation UNIT.

Le partenariat

- Notre appartenance à Sonate répond ainsi à trois exigences :
 - **proposer** des dispositifs d'enseignement à distance (DAEU A et B entièrement à distance)
 - **diffuser et mutualiser** les ressources innovantes des programmes ANR.
 - **inventer** des propositions de formation en particulier pour les publics empêchés (dans ce cas, les détenu-es).

Les opportunités

- Bénéficier de l'expérience d'un consortium sur le tutorat et la formation en ligne (méthodes de développement, contrats d'auteurs, ressources partagées, etc...)
- Bénéficier de ressources numériques de qualité sur l'ensemble du programme DAEU (A et B), permettant l'hybridation des parcours et le renforcement d'acquis.
- Déployer des formations en milieu carcéral :
 - Rôle social et citoyen

- Implications des chercheurs dans les actions en détention (Lidilem, Cerdap2)
- Formation des équipes pédagogiques en langues en détention (Innova)

Marc ODDON explique que les enseignants de l'UGA n'assureront pas les cours du DAEU SONATE : le rectorat met à disposition du milieu carcéral des personnes dédiées à cet enseignement et à ce tutorat.

La maquette

MAQUETTE DAEU SONATE formation EAD				
DAEU A littéraire	ECTS	Volume horaire enseignement	Contrôle continu	Examen terminal
2 matières obligatoires :				
Français	0	80	CC	devoir écrit 4h
Langue vivante 1 (anglais ou allemand ou espagnol ou portugais)	0	80	CC	devoir écrit 4h
2 matières optionnelles :				
Histoire	0	40	CC	devoir écrit 3h
Géographie	0	40	CC	devoir écrit 3h
Philosophie	0	40	CC	devoir écrit 4h
Mathématiques	0	40	CC	devoir écrit 3h
Comptabilité	0	40	CC	devoir écrit 3h
Finances entreprises	0	40	CC	devoir écrit 3h
Métier de la santé	0	40	CC	devoir écrit 3h
Initiation au travail social	0	40	CC	devoir écrit 3h
Méthodologie (matière ne faisant pas l'objet d'une épreuve à l'examen)		30		
Total	0	270		

DAEU B scientifique	ECTS	Volume horaire enseignement	CC	Examen terminal
2 matières obligatoires :				
Français	0	80	CC	devoir écrit 4h
Mathématiques	0	80	CC	devoir écrit 4h
2 matières optionnelles :				
Physique	0	40	CC	devoir écrit 3h
Chimie	0	40	CC	devoir écrit 3h
SVT	0	40	CC	devoir écrit 3h
Langue vivante 2 : anglais	0	40	CC	devoir écrit 4h
Comptabilité	0	40	CC	devoir écrit 3h
Finances entreprises	0	40	CC	devoir écrit 3h
Métier de la santé	0	40	CC	devoir écrit 3h
Initiation au travail social	0	40	CC	devoir écrit 3h
Méthodologie (matière ne faisant pas l'objet d'une épreuve à l'examen)		30		
Total	0	270		

Chaque devoir écrit est tiré au sort parmi les 11 sujets proposés par les universités.

Sur l'île de la Réunion, 4 ou 5 modules à distance ont été développés pour permettre à des personnes exerçant un métier spécifique (lié à la santé ou commerce par exemple) d'avoir accès au DAEU. Une centaine de personnes sont inscrites pour la rentrée. Cette maquette permet donc de mettre en place un véritable travail de promotion sociale.

Marc ODDON précise qu'il s'agit ici de voter l'ouverture d'un parcours, intitulé *DAEU à distance*, qui existe en parallèle des DAEU A et B. Ce parcours pourra être totalement à distance ou hybride, même si pour l'instant seule la mise en œuvre à distance a été envisagée.

Intervention de Romain TINIERE : La Faculté de Droit propose un diplôme comparable en enseignement à distance intitulé Capacité en Droit, c'est pourquoi le volet juridique n'apparaît pas.

Réponse de Marc ODDON : C'est exact. Le fait de mettre à disposition les ressources existantes et de les reprofiler serait un très beau projet qui pourrait rentrer dans le cadre de FlexiTLV.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider le règlement des études du DAEU SONATE.

Avec 27 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité le règlement des études du DAEU SONATE.

Annexe 6a : RDE DAEU SONATE
Annexe 6b : Maquette DAEU SONATE

6. Vie étudiante

6.1. Présentation et approbation de la proposition d'attribution du FSDIE

Marie MAZENOT informe les membres de la CFVU de l'actualité concernant la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), puis présente la proposition d'attribution du FSDIE.

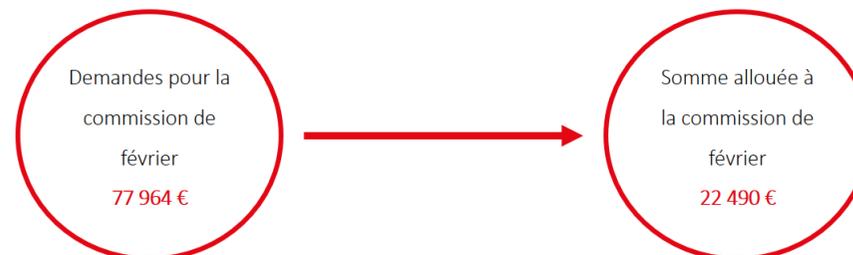
Point d'actualité CVEC

- Toujours en attente du décret et de la circulaire qui viendront donner un cadre aux actions qui pourront être financées sur CVEC
- Pour rappel : reconduction *a minima* de l'existant côté UGA soit 183 000 € au titre des initiatives étudiantes pour ne pas avoir une interruption d'activité sur la vie étudiante en attendant les précisions du ministère
- Un point d'info sera fait en CFVU dès la parution des textes pour faire état de l'avancement niveau UGA



Répartition de la commission de février

Enveloppe « initiatives étudiantes » : 183 000 €



N.B. : la différence entre le demandé et l'alloué repose sur le refus par la commission FSDIE de plusieurs gros projets (notamment un projet de voyage d'étude pour 25 000 €, 2 projets pour le Challenge de l'Étudiant, un projet d'une association d'étudiants de l'USMB, un projet qui prévoyait l'achat de télescopes, etc.)

> plus de 35 000 € sur ces projets inéligibles

- 8 projets non financés (avis défavorable de la commission)
 - 3 projets revus à la baisse
- 10 projets financés sur l'intégralité de leur demande (avis favorable de la commission)

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la proposition d'attribution du FSDIE.

Avec 21 voix favorables et 2 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la proposition d'attribution du FSDIE.

Annexe 7 : Projets FSDIE

7. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 18h.

Annexe 1a : Relevé de conclusions du 13 décembre 2018

Annexe 1b : Relevé de conclusions du 24 janvier 2019

Annexe 2 : Création parcours Managerial Economics for International Markets

Annexe 3a : Création DU International Business

Annexe 3b : Annexe financière

Annexe 4 : Création parcours Radioprotection

Annexe 5a : Création parcours franco-allemands

Annexe 5b : Convention

Annexe 6a : RDE DAEU SONATE

Annexe 6b : Maquette DAEU SONATE

Annexe 7 : Projets FSDIE